



Vide Grenier de l'association
100 Pour Un Toit Pays de Saint-Brieuc

Dimanche 31 Mai de 08h00 à 18h00
Grande Salle de Robien à Saint-Brieuc

INSCRIPTION EXPOSANT

Nom :.....
Prénom :.....
Adresse :.....
.....
.....
Tél :.....
Adresse mail :

N° Pièce
d'identité :.....
Nbre de tables (1m80) x 8 euros :.....
Chèque à l'ordre de 100 Pour Un Toit Pays de Saint-Brieuc.
A.....
Le.....

Signature

Bulletin à envoyer avec un chèque à 100 Pour Un Toit Pays de Saint-Brieuc 23 A rue Courteline 22 000 Saint-Brieuc



Règlement.



-
1. L'inscription est effective à réception du bulletin et du règlement de l'emplacement.
 2. Les absences ne pourront pas donner droit au remboursement des inscriptions.
 3. Les organisateurs se réservent le choix des emplacements. Les numéros de table seront communiqués par sms .
 4. Le nombre d'emplacements est limité en raison des conditions de sécurité et en aucun cas les tables ne pourront être déplacées.
 5. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations, pertes ou accidents survenus durant la manifestation.
 6. Le déballage s'effectuera à partir de 7h30.
 7. Les exposants s'engagent à rester jusque 18h00 et laisser leur emplacement propre et évacuer tous les emballages, cartons, papiers.
 8. Ils devront présenter une pièce d'identité lors de leur installation.
 9. Chaque inscription donne droit à 1 bon gratuit pour un café ou un thé.
-